



## Conseil d'Entreprise Européen

**econocom** \*  
mobility on demand



### « Communication du CoEE à l'ensemble des employés concernant le projet Métropolis »

Le Comité d'Entreprise Européen a été officiellement informé le 11 septembre 2008 du projet Métropolis. Celui-ci prévoit l'externalisation principalement du service desk et des services de supervision, d'administration et d'exploitation des infrastructures, via la création d'une filiale Econocom Managed Services France au Maroc. Il s'agit clairement d'un plan de réduction des coûts mais également d'une volonté de consolider Econocom sur le plan européen.

Il aura donc à se prononcer sur une opération qui aura des conséquences non seulement sur l'organisation de l'entreprise mais aussi, le plus important, sur l'emploi : 160 postes concernés par l'activité de support à distance seront impactés en France et en Belgique. Cette externalisation des activités de services France et Belgique devrait être opérationnelle à partir du 1<sup>er</sup> trimestre 2009 et signifie la perte ou le reclassement de ces 160 postes dans les 2 pays.

La direction s'est engagée, suite à la demande des membres du CoEE, à instaurer un accord « Cadre » européen évitant tout licenciement sec et avec des garanties sérieuses concernant le reclassement du personnel au sein d'Econocom. Le CoEE a émis deux exigences : la création d'une commission de suivi des reclassements (composée de représentants de la direction et des syndicats) et l'ouverture d'une négociation sur la mise en place des mesures d'accompagnement à la mobilité. Nous serons bientôt prêts à soumettre cet accord à la direction.

Nous étions également d'accord de travailler ensemble sur la forme : l'information au personnel aurait dû se faire en collaboration avec le CoEE. Cela n'a pas été le cas ! C'est pourquoi, à ce jour, nous sommes très sceptiques quant à la volonté de la direction de collaborer avec nous. Si sur un tel point, la direction n'est pas capable de tenir ses engagements, qu'en sera-t-il du reste ? Nous souhaitons insister sur l'importance de la qualité de ces négociations et mettre en garde la direction :

**Blocage total de toute forme d'externalisation !**

Le CoEE sera très présent dans ce dossier avec comme priorité la défense de l'emploi et des droits des salariés. Ses représentants se tiennent à la disposition de toutes celles et de tous ceux qui sont inquiets afin de répondre à leurs questions, qu'ils soient ou non concernés directement par le projet.

Pour tous renseignements, pour plus info, vous pouvez contacter :

**Le Secrétaire du CoEE**

Giovanni Serravalle

**Le Président des membres du CoEE**

Fabien Pierre

Ou l'un de vos représentants sur : [www.ecosyndic.eu](http://www.ecosyndic.eu)

